

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 NOVEMBRE 2016 A 18 H 15**

L'an deux mil seize, le sept novembre à dix-huit heures quinze minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Patrick FOULON, Maire.

*Etaient présents : FOULON Patrick, BRETON Denis, THIBAUT Nathalie, BASTY Raymonde, BOISQUILLON Alain, LEBRUN Francis, BERRUE Didier, HIRLAY Jacques, ZUSATZ Christelle, DARGENT Séverine
lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L. 4132-13 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

*Absents excusés : TELLIER Didier, CLOUTIER Jacky (pouvoir à BERRUE Didier), BOUCHARD Yvette (pouvoir à THIBAUT Nathalie)
Absentes : POTEAU LABAILLE Laura, THAUVIN Christine*

Madame Séverine DARGENT est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la précédente séance.

**CONSULTATION DES COLLECTIVITES MEMBRES DU SICALA DU LOIRET SUR
LA DISSOLUTION DU SYNDICAT AU 31/12/2016**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de donner un avis favorable à la dissolution, au 31 décembre 2016 du syndicat mixte d'aménagement de la Loire et de ses affluents (SICALA) dont elle est membre.

**CONSULTATION DES COLLECTIVITES MEMBRES DU SYNDICAT SUR LES
CONDITIONS FINANCIERES DE LIQUIDATION DU SICALA DU LOIRET**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de donner un avis favorable à la signature de la convention de liquidation du SICALA.

**CREATION D'UN SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DE LA FOURRIERE
ANIMALE DES COMMUNES ET COMMUNAUTES DU LOIRET**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de demander aux représentants de l'Etat dans les départements du Loiret et du Loir-et-Cher de créer un syndicat mixte

compétent pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés compétentes adhérentes.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- *Une réunion avec la SNCF a eu lieu le 10 octobre dernier. Le projet d'aménagement du pont en piste cyclable est acté et le déclassement de la voie est en cours. La SNCF reste propriétaire mais transfère le pouvoir de gestion. Les bureaux d'études vont être sollicités.
L'entretien de la ligne sera réalisé au printemps prochain.*
- *Une collecte pour la Banque Alimentaire sera organisée à SUPER U le vendredi 25 novembre de 10 h 00 à 17 h 30.*

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 18 h 50.

Le Maire,

Patrick FOULON